



25 novembre 2010

5^e Forum national des Ateliers parents



LES ACTES

Date à retenir

6^e

Forum national
Ateliers parents
Halluin

29 Novembre 2012

Agir *avec et pour les* Parents





240 personnes et 24 villes :

BONDUES, CREIL, CROIX, DOUAI, ERAGNY-SUR-OISE, HALLUIN, HEM, LILLE, LINSELLES, LOMME, LOOS, MARCQ-EN-BAROEUL, NEUVILLE-EN-FERRAIN, PARIS, RONCQ, ROUBAIX, SARCELLES, TOURCOING, TOURNAI, VALENCIENNES, VILLENEUVE D'ASCQ, WAMBRECHIES, WATTRELOS, WERVICQ-SUD.

Les institutions : ACSE, CAF de Lille, CAF de Roubaix/Tourcoing, CAF de Valenciennes, CAF du Val d'Oise, Centre Médico-Scolaire Vallée de la Lys, Conseil Général du Nord, Conseil Général de l'Oise, Education Nationale, Inspection Académique, REAAP du Nord, Tribunal de Paris

Avec les associations : AASDAF, AFAD, association COLLINE, association Jeter l'encre, AMVBF, CCAS, centre Médico-Scolaire, centre Moulin, centre social Belencontre, centre social Boilly, centre social Flers/Sart, centre social Lochères, centre social des Phalempins, centre social du Pile, CITEO, CLCV - Ecole - Quartier, CLCV, collège R. Schuman, collège H. Matisse, collège P. Eluard, crèches familiales, ENPJJ, Espace Mosaïque, FFSU, Inspection académique, lycée Saint Exupéry, maison d'enfants les p'tits moulins, maison de quartier Beaujardin, maison des Ados, MJC la Fabrique, MJC/centre social, RAM du Syndicat Lys Métropole, UDAF, UTPAS.

Avec l'ensemble des parents venus ce jour là : Comyn Francine, Monfait Rolande, Le Houezec Yvette, Mansouri Cyndi, Flips Roselyne, Meziani Fatima, Hababi Monique, El Kostiti Khadija, Petillon Guy, Vanoverberghe Monique, Vanhoutte Françoise, Sartry Monique, Friedrich Nathalie, Leconte Martine, Calabrese Filippa, Chombeau Annie, Dteddon Daniel, Bouckaert Claudette, Caron Chantale, Desmarescaux Christelle, Lemay Isabelle, Loosveld

Sylvie, Loridan Ursula, Grave Patrick, Debocker A - S o p h i e , Noël Clotilde, Q u i g n e a u x Philippe, Allender Nathalie, Delcourt Dorothee, Fresnois Anita, Fobah Magali, Rossez

Yvette, Deiss Magali, Mucek Marina, Becquart Emilia, Fleury Ida, Djamila Guiren, Yousfi Marième, Régine Vérein, Laurence Vandaele, Saida Boutakrout, Leila Jirari, Bichan Naima, Goufi Aicha, Laurence Lesne, Cathy Lefebvre, Saida Ouahni, Maes Zahia, Lherbier Marianna, Munoz Anita, Brenne Marie, Dieujuste Judith, Vegastati Sonia, Dj Edis Arlette, Verdejo Maria-Isabel, Herchuez Fabienne, Pressoir Marie-France, Swartvagher Christophe, Vitaliano Isabelle, Vansteenkiste Nadège, Yvelise Dezotteux, Sandrine Credeville, Annie Capelle, Isabelle Derache, Monique Richez, Nathalie Vanbeneden, Catry Danièle, Gallois Paulette, Mahieu Nathalie, Darchicourt Valérie, Zimaniak Anne, Sanquere Valérie, Ouztit Naïma, Morand Jocelyne, Zenadji Karina, Lecercle Ariane, Delepaut Isabelle, Lancry Isabelle, Benbachir Yamina, Abdelkrim Saluha, Pommagier Karina, Monnier Severinne..



Lettre de Marie Deroo, conseillère générale de Tourcoing Nord

Une nouvelle fois, ce forum a permis aux parents et à de nombreuses associations et organismes de se retrouver et de prendre le temps de mettre des mots sur les préoccupations des parents dans le monde d'aujourd'hui.

Accompagnement de la petite enfance, orientation des plus grands, loisirs en famille, relations avec la justice, que de sujets pour l'éducation de nos enfants et la construction de leur avenir.

Ce que je retiens de cette journée :
> Tous les parents sont «experts» en ce qui concerne leur enfant. Ils ont tous quelque chose d'unique à transmettre à ceux qui participent à l'éducation et au soin de leur enfant.

> Les parents ont une place privilégiée dans l'éducation de leur enfant. Ils ont besoin de soutien. Ils ne sont pas les seuls éducateurs. Il y a l'école, la ville, la justice mais aussi les médias.

> Chacun a sa part de responsabilité dans cette éducation.

Si les parents prennent leur part, ils réclament l'intervention des autres partenaires. Demande forte au niveau de la justice et des responsables de l'orientation.

Bon vent aux échanges, en petits groupes, qui se poursuivront tout au long de l'année.

Avec de nouvelles rencontres et toujours des mots pour dire ce que nous vivons, pour entendre d'autres expériences et pour tenter d'agir au mieux.

Le Mot du Maire

Des actions d'aujourd'hui naissent bien sûr les promesses des lendemains. 5^e forum national ! Voilà de la durée également.

Merci aux organisateurs et à Véronique Persuy du COPAS de nous aider à travailler aujourd'hui.

J'ai participé en octobre dernier à Paris, au colloque sur la prévention jeunesse organisé par Jean-Marie Bockel. J'ai pu redire quelques axes importants à nos yeux qui fondent l'action :

1) C'est une responsabilité collective que d'être engagé dans une telle démarche « parentalité ». La ville d'Halluin est pilote pour le Forum français sécurité urbaine et pour l'association des maires Ville et Banlieue de France.

2) C'est un travail à très long terme. Travail de réconciliation. Travail de résistance. Travail de repères.

3) C'est une exigence que de rendre constant le rôle de l'éducation à ceux qui œuvrent à la construction de la société. Parents, premiers responsables, cela ne veut pas dire premiers coupables.



4) Les parents ont un métier à exercer, des valeurs à transmettre, des dialogues à construire, un avenir à faire percevoir. La jeunesse est-elle condamnée à être désenchantée ?



5) Ce que nous faisons marche, ce n'est pas étranger à ce que nous réalisons dans les domaines du sport, de la culture, des loisirs, des associations... Nous sommes aux manettes d'une société qui nous engage à vivre ensemble. Une ville se construit pour et avec ses habitants.

Nous sommes pourtant à contre-courant. Et saurons-nous résister toujours avec autant d'énergie ?

Je revois Madame le Maire de Louvroil tenter de récupérer un territoire laissé aux mains des dealers. Quelle agressivité de la part de ces jeunes ! Quelle hargne ! Quelle haine ! Quelle « bestialité »... Que proposons-nous ?

- le respect
- la dignité
- le droit à la culture

Que cette journée nous aide à mieux percevoir les traces de la réussite.

Merci à toutes et tous de votre participation à cette démarche commune de recherche.

Jean-Luc DEROO
Maire d'Halluin

Vice-président Lille métropole communauté urbaine
Membre du Conseil d'administration Association des maires ville et banlieue de France
Membre du Comité exécutif du Forum français sécurité urbaine

Sommaire

Les participants et Lettre du Maire	2
Le Mot du Maire	3
Thème 1	4-5
Aider les jeunes à construire leur projet	
Thème 2	6-7
Accueil et éveil des tout petits	

Thème 3	8-9
Justice et familles	
Thème 4	10-11
Loisirs en famille	
Remerciements	12



Thème I

Aider les jeunes à construire leur projet

Il n'est pas toujours facile pour les jeunes de se construire des projets et des perspectives d'avenir, de repérer les voies à suivre pour s'y préparer. Comment donner aux parents des clefs pour les aider ? Comment travailler avec eux pour venir en accompagnement des jeunes dans cette recherche ?

■ Construire son identité aujourd'hui... et s'engager pour demain

Les choix qui engagent l'avenir sont à faire à une période où l'adolescent, le jeune, est en pleine construction de son identité... et dans un environnement dont il perçoit qu'il est semé d'embûches. Il n'est

pas facile pour un jeune de « bien se connaître », et d'avoir confiance en ses possibilités.

Les jeunes ne sont pas toujours motivés pour se lancer dans un vrai « parcours d'obstacles », sans doute en partie, disent certains, parce qu'ils ont du mal à maintenir leur effort dans la durée pour atteindre les objectifs.



■ Témoignage de Mmes Carminati et Darigade de la Maison des Ados de Creil, département de l'Oise.

Comme toutes les maisons des Ados, structures portées par certains départements, la Maison des Ados de Creil est un lieu d'accueil et d'écoute pour les jeunes de 11 à 21 ans. C'est un espace relais qui a pour mission de proposer des réponses aux situations des jeunes ; qu'elles soient de nature médicale, sentimentale, sexuelle, sociale, éducative ou juridique, avec ou sans rendez vous. Les ados peuvent y venir seuls ou avec un parent. Les jeunes peuvent aussi bénéficier d'un suivi sur l'orientation et l'insertion sociale et professionnelle (questions liées à l'emploi, la formation, au logement, aux prestations sociales)... mais aussi sur l'accès aux droits (le droit de la famille, le droit scolaire et les discriminations...).

NEWS
LIENS
ÉQUIPE
PARTENAIRES

Entrée rue Sainte Anne Ouvert 7J/7
ACCUEIL : 03 20 06 26 26 La semaine de 10 h - 21 h,
contact@maisondesados-59.fr les week-ends et jours fériés de 13 h - 21 h.

Adresse administrative : 1 rue Saint Genois 59000 Lille
Bienvenue sur le site de la Maison des Ados.
Ce site a pour but de te présenter ce que nous faisons
et de te donner envie de venir nous rencontrer.

ACCUEIL / ÉCOUTE
SANTÉ
DOCUMENTATION
INSERTION / CITOYENNETÉ
ACCÈS AU DROIT

PLAN D'ACCÈS

Centre Hospitalier Régional
Universitaire de Lille

Mentions Légales - Charte de l'Association Nationale des Maisons des Adolescents

■ Les « modèles »

Les modèles proposés par les médias valorisent les « gagnants », les « forts ». Et tout incite à la consommation.

Bien des choses vont à l'encontre de ce que voudraient valoriser les parents et de l'éducation qu'ils voudraient donner, mais ils sont eux-mêmes déstabilisés par le monde d'aujourd'hui.

■ La question de la scolarité et du choix professionnel

Un certain nombre de difficultés repérées tournent autour de la scolarité et de l'orientation scolaire, surtout si leur parcours scolaire a déjà été chaotique. Les jeunes ne connaissent pas le monde du travail et n'y ont pas été suffisamment sensibilisés ; ils ont du mal à réfléchir à un projet professionnel, et se cantonnent à ce qu'ils connaissent. S'ajoute à cela la mauvaise image de certains établissements. Leurs choix de poursuites d'études s'en trouvent restreints.

En outre le passage du collège au lycée ne se passe pas toujours très bien... C'est un véri-

table changement d'univers. Et il n'est pas facile d'avoir de vrais espaces de discussion avec les enseignants au sein des établissements pour les parents, comme pour les élèves.

Il leur est quelquefois difficile de trouver un stage dans le cadre de leur scolarité... peut-être parce qu'ils ne savent pas très bien comment chercher efficacement, mais aussi par le manque de « réponse » de la part des entreprises. On constate aussi des pratiques de discrimination à l'égard de certains jeunes.

Il semble important de proposer de vraies possibilités d'échanges

entre le jeune, ses parents et les professionnels (notamment de l'Éducation nationale) autour de ces choix d'orientation.

Faisons connaître tous les lieux, les structures et les professionnels pour que les jeunes puissent trouver un appui (missions locales, CIO, MJC, etc.). Multiplions les propositions « de 2^{ème} chance » à ceux qui auraient échoué afin de valoriser le jeune et ses compétences et de réellement l'accompagner et le soutenir dans ses choix.

■ D'autres difficultés

De nombreux jeunes peinent à trouver un emploi et donc ne peuvent prendre leur autonomie. Sans ressources, ils commencent souvent leur vie d'adulte en ayant déjà des dettes. Là encore, il faudrait renforcer l'information pour qu'ils puissent s'adresser aux bons professionnels et aux bonnes structures pour trouver les aides. Il en est de même pour la santé : une meilleure coordination des professionnels est à mettre en place pour répondre aux besoins des jeunes.

■ **Véronique Persuy**
COPAS





Thème 2

Accueil et éveil des tout petits

Permettre à son enfant, dès le plus jeune âge, de vivre des moments au sein de structures d'accueil collectif contribue à son éveil et à sa socialisation. Comment travailler avec les parents pour tirer le meilleur parti de ces temps et rechercher les complémentarités avec ce qu'il trouve dans sa famille ?

■ Les difficultés évoquées

Plusieurs types de difficultés ont été évoqués dans cet atelier :

- certaines structures d'accueil manquent de places et ne peuvent répondre à la demande des familles

- il n'est pas toujours facile pour les parents de connaître les différentes possibilités qui s'offrent à eux lorsqu'ils ont

besoin ou souhaitent confier leur enfant occasionnellement ou plus régulièrement à un lieu d'accueil. Et très concrètement, il n'est pas non plus toujours facile de savoir où s'adresser.

- on constate un certain nombre d'obstacles qui freinent les parents : isolement, problèmes financiers, précarité, difficultés de la vie quotidienne.

Devant les questions qu'ils se posent sur la manière de faire



■ **Témoignage de Mme DEGALLAIX, gestionnaire de la maison d'enfants « les p'tits moulins », à Tournai (Belgique).**

Cette crèche au cœur de la zone industrielle de Tournai ouest, propose 35 places d'accueil pour les enfants de 0 à 3ans, de 6h30 à 18h30, dans un bâtiment à haute qualité environnementale. De part sa proximité, elle permet aux parents de faire des pauses allaitement. Elle propose aussi une prise en charge personnalisée avec une équipe de 8 puéricultrices gérée par une infirmière, proposant un suivi et un accompagnement de l'enfant par la puéricultrice de référence ainsi qu'un suivi médical trimestriel. Les repas des bambins sont organisés autour de l'équilibre alimentaire avec des produits locaux et biologiques.





avec leurs jeunes enfants ou quand ils rencontrent des difficultés, certains parents peuvent penser que les choses sont décidément bien compliquées. Et parce qu'ils n'ont pas confiance en leur capacité à « bien faire » et qu'ils ne se sentent pas suffisamment « solides », certains auraient tendance à trop attendre des structures et des professionnels, à penser que ceux-ci pourront assurer à l'enfant l'accompagnement éducatif dont il a besoin pour bien grandir.

■ Éléments de réflexion

Certes les structures peuvent apporter des dimensions appréciables, par exemple parce que les enfants vont être en relation avec d'autres enfants et d'autres adultes, parce qu'ils vont découvrir la vie en collectivité, parce qu'ils vont participer à des activités différentes de celles qu'ils

pratiquent à la maison. Mais néanmoins les parents restent les premiers éducateurs de leurs enfants.

Il revient aux structures et aux professionnels de trouver les moyens d'instaurer un lien avec les parents, par exemple en mettant en place des activités parents-enfants, mais aussi par la qualité de l'accueil qu'ils font aux parents.

Il est nécessaire que les professionnels valorisent les compétences éducatives des parents et qu'ils leur donnent toute leur place, autant dans les multi-accueils et les haltes garderies, qu'en école maternelle.

■ Des pistes

- Mettre en place et financer des places d'accueil permettant de répondre aux besoins, en veillant à ce qu'il s'agisse bien d'un service de proximité, et que cela soit diversifié pour répondre aux besoins des familles
- Informer largement sur les

structures d'accueil en diversifiant au maximum les canaux d'information (différents médias, internet, etc.) et pourquoi pas, débiter cette information dès la maternité

- Dans chaque structure d'accueil prévoir des temps où les parents peuvent rester passer un moment avec leur enfant
- Proposer régulièrement des activités réunissant parents et enfants au sein de la structure d'accueil
- Mettre en place des temps conviviaux au sein des structures
- Multiplier les actions passerelles entre différentes structures, et notamment entre les structures d'accueil des tout-petits et l'école maternelle, pour faciliter l'adaptation de l'enfant... et de ses parents
- Préparer l'entrée à l'école maternelle en organisant des ateliers parents-enfants dans les locaux, avant la rentrée.

■ Véronique Persuy - COPAS



Thème 3

Justice et familles

Les pré-ados, les ados, les jeunes, peuvent à certains moments transgresser la loi, se trouver mêlés à des pratiques délictueuses et/ou être confrontés aux services de police et de justice. Quelle juste place donner aux parents et comment les aider à jouer leur rôle dans une situation difficile d'abord marquée par la répression ?

■ Mme AIT HAMOU, magistrate et chargée de mission à l'ENPJJ (Ecole Nationale de la Protection Judiciaire de la Jeunesse à Roubaix) a rappelé les droits et devoirs des parents : l'intrusion légalisée des pouvoirs publics dans les affaires familiales de la «puissance paternelle» aux «devoirs des parents», de la place des parents dans la procédure de l'assistance éducative, des mesures liées au contrôle de l'exercice de l'autorité parentale, et enfin de la responsabilité civile, sociale et pénale des parents.

■ Mme DUVIGNAU, chargée de mission au cabinet du Procureur du Parquet de Paris et Mme BROUST, coordinatrice de l'association jeter l'@ncre (Paris) ont fait part de l'expérience mise en place à Paris de stages parentaux, stages prévus par la loi de prévention de la délinquance des mineurs du 5 mars 2007. Ces stages parentaux peuvent être proposés par le procureur comme une alternative aux poursuites judiciaires à l'encontre des parents, parents défaillants au regard de la loi. Les expériences menées ont été très enrichissantes pour les familles concernées, enfants comme parents ont bénéficié d'un accompagnement approprié permettant à chacun de retrouver sa juste place dans la famille.

■ Les difficultés et problèmes évoqués

Le fonctionnement de la justice est complexe, les procédures ne sont pas connues et le langage des professionnels est difficilement accessible aux non-initiés. De ce fait les parents qui y sont confrontés parce que leurs enfants ont commis des délits, se sentent perdus. Ils ne comprennent pas toujours les sanctions qui sont prononcées.

En outre ils se sentent souvent eux-mêmes mis en accusation, et on leur fait parfois porter l'entière responsabilité de la situation.

Beaucoup ont le sentiment que la justice travaille sur des « dossiers », sans prendre suffisamment en compte la dimension humaine.

Les parents pensent qu'il serait souvent utile de prévoir un accompagnement éducatif des jeunes, et un appui aux parents.





Il serait aussi important d'agir en prévention plus fortement qu'on ne le fait aujourd'hui, plutôt que de tout axer sur la répression. Et face à tous ces problèmes, il semble qu'on réduise les financements des associations qui sont vraiment dans l'accompagnement et qui apportent un appui aux familles qui en ont besoin. Suite à la présentation des stages de responsabilité parentale qui a été faite lors de ce forum, les participants ont exprimé la volonté d'en savoir plus sur leur contenu. Ils s'interrogent en outre sur les réformes en cours et expriment la crainte qu'elles ne fassent encore plus peser le poids des problèmes sur les parents.

■ Les pistes et propositions

Des souhaits de vrais changements de fond ont été exprimés :

- Reconnaître la compétence des parents, et faire en sorte qu'ils rencontrent des professionnels plus ouverts et plus « compréhensifs » de leurs difficultés.
- Mettre en place des espaces de médiation, et former le plus grand nombre de personnes à la

médiation et à la résolution des conflits : parents, enseignants, professionnels des structures, enfants, etc.

- Construire des réseaux dans les quartiers pour venir en appui aux familles.

Il est nécessaire d'utiliser un langage clair et compréhensible par tous quand on évoque les questions de droit et de justice avec les familles comme avec les jeunes.

Il serait utile de proposer des espaces où on met des mots sur la réalité telle qu'elle est, sans culpabiliser les parents, mais en leur permettant de réfléchir à la meilleure manière de se positionner vis-à-vis de leur enfant.

Ce travail de réflexion devrait d'ailleurs être mené conjointement avec les parents et les enfants, et non pas séparément.

Des maisons de la justice ou autres structures du même type pourraient faciliter l'information de tous et l'accès aux droits.

En matière de prévention :

- Ces questions devraient être mieux abordées dans le cadre de l'éducation civique à l'école
- Il faudrait renforcer la veille éducative et le soutien « avant » qu'il ne soit trop tard
- On souligne l'intérêt d'une police de proximité dans les quartiers.

■ Véronique Persuy - COPAS





Thème 4

Loisirs en famille

Partager des moments de détente autour de centres d'intérêt ou d'activités communes peut contribuer à des relations plus détendues au sein de la famille dans la vie quotidienne. Comment susciter cette envie, proposer des opportunités de la concrétiser, et faire en sorte que les familles puissent s'en saisir ?

■ Témoignages des parents de l'action Familles Vacances d'Halluin avec le CCAS, la ville d'Halluin, l'UTPAS et la MJC/centre social.

Le développement du projet «vacances familiales» constitue un excellent support d'aide à l'insertion et à l'intégration, dès lors que le projet est demandé par les bénéficiaires eux-mêmes. Elles sont également un droit, comme l'affirme la loi du 27 juillet 1998 relative à la lutte contre les exclusions. Les travailleurs sociaux du CCAS, de la Mairie, de la MJC/Centre Social et de l'UTPAS en partenariat avec le Conseil Général du Nord et l'Association « Vacances Ouvertes », se sont donc saisis de la demande pour lancer les participants dans une démarche positive, une dynamique de tissage du lien social. Ce projet collectif a permis à des familles halluinoises de partager des moments privilégiés, de devenir acteur de leur temps libre en construisant une action positive et collective, de travailler le budget, l'équilibre alimentaire, le rythme de vie, de soutenir les adultes dans leur fonction de parents et surtout de passer des vacances ensemble.



■ Les difficultés évoquées

De nombreux freins à profiter des activités de loisirs en famille ont été évoqués :

- Certains relèvent le manque d'informations sur ce qui est proposé et ce qui existe à proximité, et peut-être une inadaptation de ce qui est proposé (en fonction de l'âge des enfants, des horaires, du coût...)
- Il peut aussi y avoir des difficultés à franchir la porte des structures qui offrent des activités de loisirs, pour diverses raisons : par méconnaissance, par peur de

rencontrer d'autres personnes et du regard des autres, mais aussi quelquefois par peur d'être «jugé» sur le comportement des enfants

- Au quotidien la gestion et le rythme de la vie peuvent être lourds ; il est alors difficile de trouver le temps pour des moments ensemble et il faut une « vraie volonté » pour y parvenir
- Il n'est pas toujours évident de trouver des activités adaptées à tous les âges d'une même fratrie
- Les habitudes de vie font la part belle à la télévision, aux jeux vidéo et à internet... il n'est pas facile d'en sortir.

● Certains n'ont tout simplement pas trop idée de ce qu'ils pourraient faire... et ne connaissent pas ce qui est proposé à proximité de chez eux.

■ Les pistes et idées

● On suggère que les activités inter-générationnelles soient diversifiées et incluent aussi les grands-parents, qui peuvent trouver leur place dans ces activités de loisirs avec les petits-enfants.

● On n'y pense pas toujours, mais il est déjà possible d'avoir des temps de loisirs en famille «à la maison» par exemple autour de jeux de société (y penser au moment des cadeaux à Noël par exemple...)

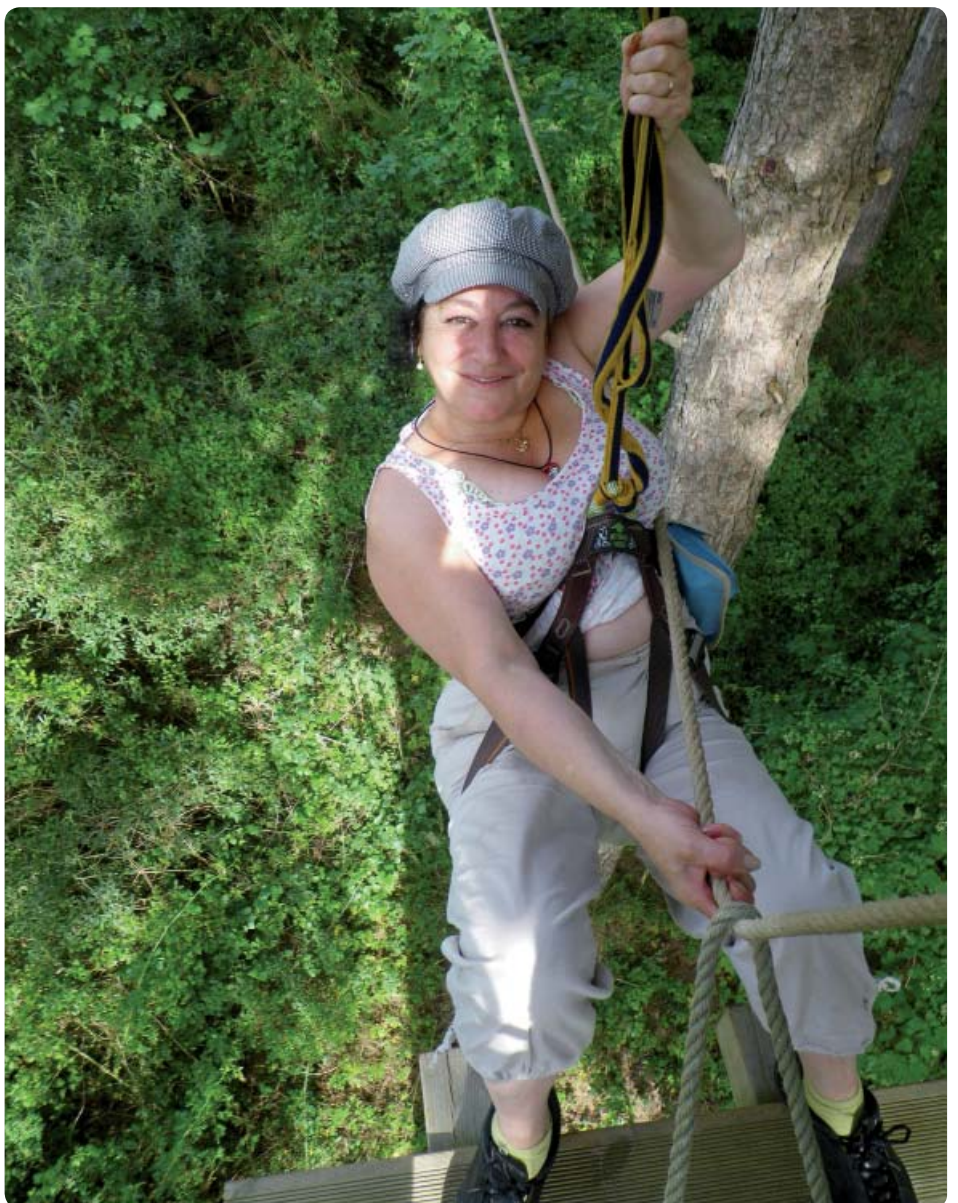
● Il est important de ne pas stigmatiser les structures à dimension sociale... ce qui faciliterait la participation de tous types de parents, et pas seulement des familles dites « en difficulté »

● Veiller à valoriser les participations bénévoles à l'organisation de telles activités.

● Chercher à favoriser les initiatives des associations qui contribuent au bon climat du quartier et au lien social de proximité... cela facilitera la mise en place d'actions auxquelles les habitants seront plus nombreux à vouloir participer.

● Les communes et les institutions ont un rôle à jouer dans le soutien et le financement qu'elles peuvent apporter aux structures... en veillant à ce que le coût de telles activités familiales soit abordable.

■ **Véronique Persuy**
COPAS





REMERCIEMENTS

**Nous souhaitons remercier particulièrement
pour leur intervention et leur soutien :**

Jean-Luc Deroo, maire d'Halluin,
vice-président Lille Métropole
Communauté Urbaine

Marie-Claude Flipo,
maire adjointe de Valenciennes,

Marie Deroo,
conseillère générale du Nord

Nabil Khennous
éducateur PJJ

Ariane Leclercq,
ville d'Eragny sur Oise

Stéphane Geldof,
ville de Loos

Agnès Pradé,
chargée de mission
au Forum français sécurité urbaine

et un clin d'oeil à :

Christine et Jean-Pierre Martinet,
fondateurs de l'ANPE
(Agence Nationale pour l'Education)

Bruno Reguet,
journaliste à Canal FM
www.canal.fm

Les Ateliers Parents
de la Vallée de la Lys

Véronique Persuy, COPAS

Les services et les agents de la ville d'Halluin
qui ont préparé dans le détail
cette journée du forum

